



SECTION  
DES  
PYRÉNÉES  
ATLANTIQUES

## NOS DIFFÉRENCES FONT LA DIFFÉRENCE

Cher(e)s Collègues,

- **Du 1 au 8 décembre 2022**, par vote électronique, vous serez appelés à élire directement vos représentants au Comité Social Administratif Local des Pyrénées-Atlantiques.  
**Le champ d'intervention du CSAL est étendu. Il fusionne les anciennes instances CTL+CHSCT.**  
C'est une des conséquences néfastes de la Loi sur la Transformation Publique du 06-08-2019.  
La direction est tenue à 2 réunions en CSAL alors que le CTL en comptait 4 voire 5. La formation spécialisée se voit réduite à une obligatoire pour 3 ou 4 actuellement pour le CHSCT.

► **Que constatons-nous depuis la fusion ?**

Une dégradation sans précédent des conditions de travail :

- professionnelle (réduction des effectifs, portant ainsi atteinte au service public, aux missions, aux usagers, au principe républicain d'égalité de traitement du citoyen sur tout le territoire) ;
- matérielle (réduction drastique des budgets) .

Sans compter, et nous le percevons lors de nos visites de postes annuelles, **un surcroît de travail affectant à la fois l'intégrité morale et physique de nos collègues ainsi que leur état psychologique (Désarroi et frustration face aux multiples restructurations, flou sur le devenir et les missions de la DGFIP, manque de personnel (faire toujours plus avec moins de moyens).**

Cette détérioration des conditions de travail se fait au détriment de la santé des agents qui, par leur conscience professionnelle, arrivent à maintenir à flot le navire DGFIP.

► **Quel a été le rôle du syndicat FO-Dgfp64 ?**

Pendant ces quatre ans, vos représentants **FO-DGFIP 64** n'ont eu de cesse de rappeler constamment les revendications des personnels, de tous les personnels sans discrimination, dans toutes les discussions avec la Direction Locale.

Il va de soi que le maintien des missions passe par l'arrêt des suppressions d'emplois et la sauvegarde des structures avec les effectifs nécessaires au bon fonctionnement de ces dernières !

Cela doit se traduire également par la reconnaissance du travail accompli par les agents, et donc l'augmentation substantielle de nos traitements indiciaires et rémunérations et non pas une rémunération au mérite ainsi que des contrôles de déontologie !

Vos représentants locaux se sont attachés également à vous défendre auprès de la Direction locale, **sans co-gestion, ni compromission, ni affichage**, avec le souci de rendre compte dans la plus grande exactitude de ce qui se dit et se passe dans toutes les instances. Il ne s'agit pas de faire que du buzz et de la communication à tout-va. Nous ne sommes ni un corps intermédiaire ni un « partenaire social », mais bien le défenseur des intérêts individuels et collectifs des salariés.

L'efficacité, oui... l'agitation devant les caméras non !

Nous avons défendu l'ensemble du personnel de la DGFIP en tenant le même discours responsable face à la Direction, aux agents et élus locaux.

**Nous avons revendiqué un retour au maillage territorial avec les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de ces structures !**

Raison pour laquelle nous avons, à maintes reprises, écrit et rencontré l'ensemble des élus afin de les sensibiliser, les mobiliser contre le projet de NRP local. Par ailleurs, nous avons participé très activement à l'intersyndicale et respecté tous les engagements et accords pris en son sein, y compris lors des visites ministérielles.

Face aux suppressions d'emplois, aux pressions de toute sorte, **FO-Dgfip64** ne souhaite pas que nos collègues sacrifient leur santé !

**Nos interventions se sont situées au plus près des problèmes des agents et dans leur intérêt exclusif, comme par exemple :**

- les suppressions d'emplois. Les OS boycottent par principe la première réunion. Par contre **FO** assiste régulièrement à la deuxième réunion du CTL emplois, non pas pour cautionner les suppressions, bien entendu, mais afin de mettre la direction face à ses responsabilités et rendre compte aux agents des conséquences de ces dernières qui peut les impacter directement ;

- les dysfonctionnements matériels recensés lors des visites de postes,

- l'accompagnement et l'assistance de toutes les catégories d'agents devant la Direction ;

- les interventions en CHS-CT (problèmes relationnels, incidents acoustiques, suivi de la médiation, propositions de visites de sites....).

Lors de la Covid 19 nous avons fait respecter les directives sanitaires notamment au Sip de Pau par un droit d'alerte déclenché un week-end de mars 2020 auprès de la Direction locale. De plus, nous avons interprété correctement l'ordonnance relative aux congés depuis sa sortie, contre vents et marées, et contribué ainsi à la sauvegarde d'une partie des congés de nos collègues ;

- divers problèmes qui peuvent paraître dérisoires pour certains, mais qui, au quotidien, s'ajoutent au mal-être des agents (Problèmes de parking, de badges, de restauration, chauffage, climatisation, etc. Il en est ainsi, avec le courrier adressé à la directrice, mais également au Préfet, pour les autorisations d'absence accordées dans le cadre du G7 de Biarritz (août 2019). Autre exemple, en rappelant et faisant appliquer les textes, même à posteriori , pour la restauration à Biarritz.

L'appui et la détermination de nos camarades Capistes **FO-Dgfip** Nationaux, ont permis de « rapatrier » en 2019, 4 collègues affectés, suite à promotion, à des centaines de kilomètres de leurs intérêts matériels et familiaux.

Par ailleurs, lors de la venue du nouveau Directeur et la disparition des Cap locales, nous avons été bien eseuilés dans notre revendication et obtention de bilatérales sur les mutations afin de défendre nos collègues. **FO-Dgfip64** a revendiqué le même système afin de défendre les listes d'aptitude...

Sur ce point également, nous sommes le seul syndicat à défendre cette promotion, tout simplement, car elle figure dans le statut de la Fonction Publique et permet à des collègues qui ont des « carrières compliquées, hachées » de voir leurs connaissances professionnelles validées, notamment les femmes.

Idem pour la notation. Sauf situation conflictuelle, **FO-Dgfip64** a toujours conseillé aux collègues de se rendre à l'entretien. La notation se construit en amont (prise de contact avec vos représentants syndicaux), se discute lors de l'entretien et se défend par les voies de recours !

**Une mauvaise notation bloque l'avancement et annihile les possibilités de promotions par liste d'aptitude !**

Les représentants **FO-Dgfip64**, à condition de les solliciter, répondent toujours présent.

**En effet, un syndicat est comparable à une assurance. C'est le jour où vous en avez besoin que vous en mesurez son efficacité !**

Enfin, nous avons participé aux multiples mobilisations et aux grèves à la Dgfip mais, également en interprofessionnelle aux côtés de l'Union départementale **Force Ouvrière 64**, avec le souci d'expliquer les raisons éventuelles de notre non-participation.

Par contre, lorsque le Bureau **FO-Dgfip64** appelle à faire grève y compris dans une mobilisation « interprofessionnelle », il est gréviste. En effet, il est important de mettre les actes en adéquation avec le discours, les paroles.

## ► Quelles sont nos revendications ?

⇒ Nous soutenons nos camarades FO de la FGF, premier syndicat dans la Fonction Publique d'État dans leurs revendications de l'augmentation du point d'indice. Une augmentation de 25 % serait nécessaire afin de rattraper le pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000 !

Ce n'est pas PPCR (le Plus Petit des Communs Rémunérateurs) qui va changer la donne. Par ailleurs, FO n'a pas signé cet accord.

⇒ Conformément aux engagements pris par la Confédération afin de défendre les intérêts des personnes en situation de handicap, la section FO-Dgfp64 a décliné cette mission en nommant un camarade sur ce secteur.

⇒ Nous revendiquons d'une part le droit au retour pour les collègues bénéficiant de la liste d'aptitude ainsi que tous les reçus aux concours internes et d'autre part, 2 mouvements de mutation par an afin de couvrir les départs en retraite. La mise en place d'un classement spécifique pour les demandes de mutations prioritaires sur le fondement de l'ancienneté du fait générateur !

L'affectation la plus fine possible.

**Pour nous, représentants FO, priorité à l'humain et donc aux agents !**

Dans une période où tous les services publics subissent des restructurations, des suppressions de postes et des baisses de moyens budgétaires, notre administration au nom de l'exemplarité subit des attaques sans précédent (restructurations, rapports de la Cour des comptes, réformes à tout-va, abandon programmé de certaines missions, régionalisation, externalisation du recouvrement, etc...).

Outre le stress généré et ses conséquences sur le plan humain, ces mesures remettent en cause les principes républicains qui constituent le socle du statut général des fonctionnaires.

Les fonctionnaires seraient privilégiés, ils coûteraient cher, trop cher, et le service public de proximité serait devenu sans objet !

La numérisation serait la panacée.

⇒ Nous serons également vigilants sur toutes les réformes à venir, notamment celle sur la nouvelle responsabilité des Comptables et de ses collaborateurs.

⇒ Nous veillerons au respect des droits et à la défense de nos collègues contractuels.

**Avec FO, les fonctionnaires et agents publics doivent se sentir fiers, car utiles et indispensables à l'intérêt général, et non pas réduits à une « dépense publique » qu'il faudrait sans cesse restreindre.**

Pour nous, représentants FO-DGFIP64, il n'y a pas de fatalité. Nous lutterons pour un service public républicain respectueux de ses agents ainsi que des usagers.

Votez **FO LA**  
**FORCE** du  
**COLLECTIF**



**VOTEZ et faites VOTER**  
**POUR LES CANDIDAT(E)S FO-DGFIP 64 !**

1 - Jean BERNET	SGC Oloron Sainte Marie
2 - Emmanuelle AUBIN	PCE Bayonne Vauban
3 - Myriam CANNONE	SIP Pau
4 - Johanna JOUVE	Trésorerie Hasparren
5 - Laurence OSSUN	SIP Pau
6 - Yann DAUTREY	PCE Bayonne Vauban
7 - Gilles JUSTOME	SIP Pau Recouvrement
8 - Isabelle SORIANO	Trésorerie Anglet Adour Océan
9 - Frédéric GOYER	SGC Oloron Sainte Marie
10 - Patricia VIAU	SIP Biarritz
11 - Irène CELLAN	Trésorerie Bayonne CH
12 - Jean-Pierre ALPHA	SPF Bayonne Vauban
13 - Anne KLING	SGC Orthez
14 - Pierre-Arnaud ETCHEGOYHEN	SIE/SIP Orthez
15 - Claudie JUBERA	Trésorerie Mauléon
16 - Caroline CANDELIER	BDV Pau
17 - Florence FRUITIER	SGC Pau
18 - Stéphane PAPE	DDFIP Pau Service BIL
19 - Patricia COURREGES	Trésorerie Bayonne CH
20 - Ronan CASTEL	SGC Mourenx

**VOTEZ FO-Dgfip64 POUR :**

- l'augmentation des salaires
- l'intégration des primes dans le calcul des retraites
- la défense de vos droits sans co-gestion, ni compromission car nous sommes libres et indépendants
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois
- l'accès au statut de fonctionnaire pour les contractuels
- la défense des promotions internes (Tableau avancement, liste d'aptitude et concours internes..)
- 2 vrais mouvements de mutation par an afin de pallier les départs en retraite
- le droit au retour
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique pour une meilleure transparence lors des mouvements de mutations et dans la gestion du personnel